

*La Maison-Dieu*, 158, 1984, 123-136

M<sup>gr</sup> Emile MARCUS

## CÉLÉBRER EN TANT QU'ÉGLISE PARTICULIÈRE

**P**OUR une très grande part, les travaux du Père Pierre Jounel profitent à la liturgie de l'Eglise romaine dans son ensemble. Tel est aussi le fruit des nombreux séjours romains de ce prêtre du Pays nantais. Et l'on sait le rôle qu'il a joué dans la préparation du Calendrier romain général au sein du Consilium. Toutefois, l'esprit diocésain ne lui fait pas défaut. Ainsi, entre autres services, a-t-il répondu à la demande de plusieurs évêques de mettre au point, après le Concile, le Missel ou la Liturgie des Heures qui sont propres à leur Eglise particulière. J'ai été moi-même le témoin de cet aspect de son ouvrage. En 1978, le Cardinal Marty, alors archevêque de Paris, m'avait confié son désir de voir effectuer cet aggiornamento pour Paris. L'idée d'un Propre unique pour l'ensemble des huit diocèses de la Région apostolique d'Ile-de-France retint l'attention, puis fut écartée. Les évêques s'accordèrent finalement sur le projet d'un Propre des quatre diocèses du centre de la Région (Paris, Créteil, Nanterre et Saint-Denis), tant pour la messe que pour l'office, chacun des autres diocèses entreprenant aussi de réviser, pour sa part, ses livres liturgiques. Le P. Jounel fut, de 1978 à 1980, le maître d'œuvre de ce Propre, avec le concours d'experts de

chacun des diocèses concernés. Je me rappelle avoir été conquis par la maquette de sa présentation des Heures de Nantes réalisée à l'Abbaye cistercienne de Notre-Dame de Melleray. Celle des Heures de Paris, Créteil, Nanterre et Saint-Denis serait de la même veine...

Le P. Jounel a effectué à plusieurs reprises tout ou partie d'un travail similaire. Il établit le calendrier propre au Patriarcat de Jérusalem (approuvé en 1970). Puis ce fut le Propre du diocèse de Nantes (approuvé en 1979)<sup>1</sup> avant celui de Paris, Créteil, Nanterre et Saint-Denis (approuvé en 1980)<sup>2</sup>. On devinera ce que lui doit le Propre de la Basilique vaticane, à lire la page de la Congrégation pour les Sacrements et le Culte divin qui en introduit la présentation très complète, faite par le P. Jounel lui-même, dans les *Notitiae*<sup>3</sup> (calendrier approuvé en 1981). Plus récemment, il rédigea le Propre du diocèse de Saint-Dié (approuvé en 1983).

Ces travaux du P. Jounel pourraient susciter plusieurs types de réflexion. Il serait intéressant, par exemple, de les inclure dans un bilan de l'application de la Constitution sur la liturgie du II<sup>e</sup> Concile du Vatican. Ainsi pourrait-on mesurer les progrès réalisés dans divers domaines : à côté de la révision du calendrier romain général, celle des calendriers particuliers (diocésains, régionaux, religieux) ; la rénovation des formulaires de la messe et de l'office, consécutive à la mise au point de ces calendriers ; la mise en œuvre des règles d'utilisation, conformément à l'équilibre voulu par le Concile entre le propre du temps et les fêtes des saints, etc.

Il convient de mesurer les difficultés auxquelles se sont heurtés les spécialistes de ce genre d'entreprise. Certes, le P. Jounel l'a montré, Vatican II comblait une longue attente en décrétant que « *les passions ou la vie des saints seraient restituées à la vérité historique* » (*Sacrosanctum*

1. *Propre de l'Église de Nantes. Missel*, Nantes, 1976, 32 p. — *Les Heures de Nantes*, Nantes, 1979, 88 p.

2. *La liturgie des saints des Églises de Paris, Créteil, Nanterre, Saint-Denis. Eucharistie*, Paris, 1980, 48 p. — *Les Heures de Paris, Créteil, Nanterre, Saint-Denis*, Paris, 1980, 158 p.

3. N. 199, 1983, p. 55.

*Concilium*, n. 92)<sup>4</sup>. Il n'en fallait pas moins se demander en quoi consiste cette « vérité historique ». Tenir le principe selon lequel « dans les anniversaires des saints, l'Église proclame le mystère pascal en ces saints qui ont souffert avec le Christ et sont glorifiés avec lui... » (*Sacrosanctum Concilium*, n. 104) nécessitait un sérieux recentrage, précisément sur ce « mystère pascal » ; viser simultanément les deux objectifs d'allègement et d'enrichissement pour la révision de la liste des saints, selon la norme que l'on s'était fixé pour la rénovation du « calendrier romain général » parut à certains moments contradictoires ; et puis, chacun sait qu'en liturgie tout changement, même valablement motivé, rencontre des résistances...

Sans du tout négliger l'importance de ces améliorations dont nous avons déjà pris l'habitude, nous voudrions attirer l'attention sur un autre effet très bénéfique — quoique diffus et à long terme — de la manière dont le P. Jounel a réalisé la rénovation des livres liturgiques des diocèses qui lui en ont fait la demande. Il résulte de tout un ensemble de facteurs tels que le choix des célébrations à inscrire aux calendriers, la teneur des notices introduisant au formulaire des messes et des offices (notices succinctes pour les messes mais un peu plus développées pour les offices), certaines créations (monitions d'ouverture et de communion, oraisons), enfin, la détermination des lectures de la messe et des secondes lectures pour l'office.

Cet effet bénéfique est d'ordre ecclésiologique. Il consiste à rendre plus aisé l'accès à l'intelligence de l'Église en tant qu'elle est tout à la fois et indissociablement, comme on le sait, l'Église universelle et des Églises particulières (ou diocèses). Notre propos est de montrer qu'une certaine manière de traiter le Propre des diocèses — celle dont le P. Jounel a ouvert la voie — facilite la juste compréhension du rapport entre Église universelle et Églises particulières. Voilà qui mérite d'être noté, tant il est important de bien saisir que l'Église universelle n'est pas simplement l'addition de toutes les Églises particu-

---

4. P. JOUNEL, « Les lectures hagiographiques des fêtes des martyrs », *Notitiae*, n. 213, p. 265.

lières. Dans chaque Église particulière, nous dit le Décret *Christus Dominus*, « l'Église du Christ est vraiment présente et agissante, ... une, sainte, catholique et apostolique » (n. 11 § 1).

Commençons par examiner la manière dont le P. Jounel a restauré, selon les normes conciliaires, messes et offices propres de plusieurs diocèses, en vue de leur promulgation par les évêques, après approbation par la Congrégation pour les Sacrements et le Culte divin.

### *I. UNE CONCEPTION RENOUVELÉE DU MISSEL ET DU LIVRE DES HEURES PROPRES AUX DIOCÈSES*

Sans vouloir systématiser abusivement l'impression que laissent des travaux qui ont précisément pour ambition de respecter la diversité, ceux que nous avons pu examiner nous paraissent manifester le souci de tendre vers un triple objectif.

#### *1. Mettre en relief et valoriser le message spirituel de chacune des personnalités inscrites aux calendriers*

Quand le P. Jounel écrit, à propos du culte des saints dans la liturgie, que désormais « les oraisons de la messe et la lecture hagiographique s'essaient à mettre en lumière le message spirituel de chacun d'eux »<sup>5</sup>, il énonce bien la règle de conduite à laquelle il s'est tenu. On s'en rend compte à comparer la nouvelle formulation de l'oraison à l'ancienne et à prêter attention au choix des lectures<sup>6</sup>.

Voilà déjà de quoi contribuer à l'édification (au sens paulinien du terme, celui de construction) de la conscience

5. A.-G. MARTIMORT, *L'Église en prière*, IV, La Liturgie et le temps, éd. nouvelle, Desclée, 1983, p. 143.

6. A titre d'exemple, voici le texte de la messe de S. Louis-de-Mont-Fort, adopté après Nantes par les propres de Vannes, Paris, Coutances et partiellement Angers. On comparera avec l'ancienne messe, généralement répandue dans l'Ouest. Pour l'office, la 2<sup>e</sup> lecture est

ecclésiale des chrétiens. En effet, une meilleure connaissance de ce qu'un saint a pu refléter de la plénitude du Christ donne accès à ce qu'on pourrait appeler « la personnalité spirituelle de l'Église particulière ». Il n'y a là

---

constituée des ch. 61-62 du *Traité de Saint Louis-de-Montfort sur la vraie dévotion*.

#### *Notice d'introduction*

Saint Louis de Montfort (1675-1716) consacra au moins deux années de sa vie missionnaire à ranimer la foi dans le diocèse de Nantes (1708-1710). Le Calvaire qu'il a élevé à Pontchâteau est demeuré l'un des hauts lieux spirituels du pays.

#### MONITION D'OUVERTURE

Accueillons au jour de sa fête  
le message de saint Louis de Montfort :  
Nous sommes sauvés par la croix de Jésus,  
en lui nous avons la vie et la résurrection.

#### PRIÈRE

Tu as fait, Seigneur, de saint Louis de Montfort  
un apôtre du mystère de la Croix  
et un serviteur éminent de la sainte Vierge Marie ;  
Donne-nous, en ces fêtes pascales,  
de communier à la victoire du Crucifié  
et de participer à la joie de sa Mère.

#### LITURGIE DE LA PAROLE

Les deux lectures illustrent la prière que nous venons d'adresser au Seigneur. Saint Louis de Montfort fut un apôtre du mystère de la Croix (1) et un serviteur éminent de la Vierge Marie (2).

*Première lecture* : 1 Co 1, 18-25

*Psaume* : Ps 95. Aller dire au monde entier les merveilles de Dieu.

*Évangile* : Jn 19, 25-27.

#### LITURGIE EUCHARISTIQUE

Commun des Pasteurs (pour un Missionnaire).

La 5<sup>e</sup> Préface du Temps pascal convient particulièrement.

*Dans le propre précédent (1949) :*

#### INTROITUS (Is. 58, 1)

*Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam, et annuntia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum, allelúja, allelúja. Ps.*

d'ailleurs rien que de très traditionnel. Le culte des saints était, à l'origine, essentiellement local. On les honorait là où ils avaient fondé l'Église, combattu pour la foi, versé leur sang. Le saint était ainsi comme un symbole de la communauté ecclésiale où il avait vécu et qui conservait ses reliques. La mémoire de celui que l'on vénérait et à qui l'on demandait son intercession était aussi un lieu d'identification de la communauté : elle s'y reconnaissait et, bien souvent, chargeait cette mémoire d'autres éléments de son propre patrimoine spirituel. Tous ces sédiments, bien sûr, ne sont pas d'égale valeur, et certains dénotent des ambiguïtés dans l'expression de la foi, par exemple l'engouement pour le merveilleux. Mais les inexactitudes historiques qui en résultent — et qui nous choquent aujourd'hui — ne sont pas forcément un signe de naïveté. Elles expriment (à la manière de l'époque) l'appartenance à une communauté ecclésiale dont la singularité, l'originalité ont à voir avec le mystère de l'Église.

Mais achevons d'énoncer les objectifs que laisse apparaître la manière dont le P. Jounel a restauré les livres liturgiques en question.

## 2. *Proposer un minimum d'interprétation de la composition de chaque calendrier ou, plus exactement, de son déroulement*

A propos de la révision du calendrier de Saint-Dié, le P. Jounel note que « *la géographie du territoire n'a pas été sans influence sur son histoire. L'une et l'autre, ajoute-t-il,*

---

48, 2. *Audíte hæc, omnes gentes : áuribus percípíte, omnes qui habitátis orbem.*

### ORATIO

*Deus, qui sanctum Ludovicum Mariam Confessórem tuum Crucis mystérii et sanctíssimi Rosárii præcónem exímium effecísti, ac nova per eum familia Ecclésiám fæcundásti : ejus méritis et intercessióne concéde ; ut, per Unigéniti Fílii tui vitam, mortem ac resurrectiónem, salútis æternæ præmia consequámur. Per eúmdem Dóminum.*

*Épître : 1 Co 1, 17-25.*

*Évangile : Lc 10, 1-9.*

ont marqué le *Propre diocésain* ». Ainsi l'organisation du *Propre* de cette Église fait-elle apparaître un aspect de son histoire : elle est tributaire à la fois de la personnalité des saints évêques de l'Église-mère (celle de Toul) et des saints moines et ermites vosgiens dont la réputation avait contribué à faire de leurs abbayes des centres d'évangélisation pour les habitants des vallées<sup>7</sup>.

Mais le P. Jounel ne se contente pas d'attirer l'attention sur le rôle de certaines données géographiques ou historiques dans la confection du *Propre* d'une Église particulière. Ici ou là, il utilise l'expression d'« *histoire de la sainteté* », s'interrogeant sur « *la diversité des réponses apportées par les chrétiens du terroir à l'appel du Seigneur* » (Nantes), ou « *la succession des périodes d'ombres et des siècles d'exceptionnelle fécondité* » (Paris). L'idée sous-jacente ne serait-elle pas que Dieu fait de l'histoire d'une Église particulière, dans l'espace humain qui lui est propre, relue, bien sûr, dans la lumière de la foi, une sorte de message ? Car si Dieu parle aux Églises, par son Esprit qui leur permet de scruter les Écritures, les Églises, au gré des événements, sont bien aussi un peu à elles-mêmes une expression de la présence du Dieu vivant.

Le fait même de ne pouvoir pousser ici très loin la systématisation traduit le caractère gratuit et imprévisible de la grâce...

### 3. *Ressaisir les caractéristiques locales de la fidélité au Christ*

Les itinéraires spirituels de la fidélité au Christ sont variés à l'infini. Ils n'en sont pas moins l'œuvre de son unique Esprit. Aussi n'est-il pas hors de propos de

---

7. Le *Propre* de l'Église de Saint-Dié, dont nous citons ici l'introduction, n'a pas encore été publié.

Dans une étude de l'un des deux *Missels* manuscrits du 15<sup>e</sup> siècle que possède le diocèse de Nantes (celui dit « du grand séminaire »), le P. Jounel donne un bel exemple de la manière dont l'histoire s'inscrit dans une liturgie propre. « Un missel nantais du 15<sup>e</sup> siècle », *Mens concordet voci*, Mélanges A.-G. MARTIMORT, Desclée, 1983, pp. 508-517.

prétendre repérer quelques ressemblances dans la manière d'« être au Christ », y compris dans les limites d'une Église particulière. C'est en tout cas ce que paraît suggérer le P. Jounel lorsqu'il parle de « *la sainteté au Pays nantais* », expression qu'emploie aussi le Cardinal Marty dans l'introduction aux Heures de Paris, Créteil, Nanterre et Saint-Denis : « *la sainteté à Paris* ».

Ce triple objectif conduit à donner aux « Propres » des diocèses une portée nouvelle. Ils n'ont plus simplement pour but de parachever le calendrier romain général et le calendrier national, en donnant plus d'ampleur à certaines fêtes et en les complétant par quelques autres. Ils inscrivent dans la liturgie la composante de l'Église particulière, ils lui donnent sa densité dans le cours de la prière et des célébrations. En d'autres termes, cette conception du Propre diocésain (et l'on peut en dire autant du Propre régional ou religieux) permet aux croyants d'être mieux sensibilisés à l'Église particulière qui est la leur, à son enracinement, à son développement.

Mais sans doute est-il temps à présent de dire pourquoi il convient d'éveiller ainsi le sens de l'Église particulière afin de mieux comprendre ce que signifie appartenir à l'Église universelle, et pour accéder en plus grande vérité à l'universalisme de la foi.

## II. L'ÉGLISE UNIVERSELLE, LES ÉGLISES PARTICULIÈRES

Ces deux expressions sont toutes les deux nécessaires pour dire le mystère de l'Église et sa mission.

**Nommer l'Église universelle**, c'est dire tout d'abord qu'elle est convocation de tous les hommes au Règne du Christ. L'idée de « convocation »<sup>8</sup>, on le sait, correspond au sens primitif du mot ἐκκλησία. Elle dit bien l'aspect

---

8. Ce terme de « convocation » gagne sans doute à être « traduit » à cause de la tonalité impérative et quelque peu administrative qu'il a pris de notre temps. On pourrait parler, par exemple, de pressante invitation de Dieu, « pressante », à la mesure de son amour.

premier de l'Église qui est de traduire dans l'histoire humaine le dessein de l'amour de Dieu : appeler les hommes à l'unité en Jésus-Christ, dans le respect de leurs diversités, celles-ci cessant d'être autant de causes de séparations et d'occasions de se haïr. Ceux qui, par la foi et le baptême, « *revêtent le Christ* », parce qu'ils participent à sa vie, le Christ les unit. Alors « *il n'y a plus ni Juif, ni Grec... il n'y a plus l'homme et la femme* », car tous ne sont qu'un en Jésus-Christ (cf. Ga 3, 26-29). **Nommer l'Église universelle**, c'est aussi désigner le résultat de cette convocation, c'est-à-dire le rassemblement des croyants jusque dans l'éternité de Dieu. Leur rassemblement, ils ne le savent que trop, reste imparfait en ce monde. « ... *Tandis que l'Église accomplit son pèlerinage sur la terre, loin du Seigneur, elle se sent comme en exil...* » Mais, de ce qu'elle est si imparfaitement, l'Église doit faire une lecture de foi. Avec S. Jean, elle se découvre comme étant déjà « *la sainte cité, lors de la rénovation du monde, descendant du ciel d'auprès de Dieu, "prête comme une fiancée toute parée pour son époux"* (Ap 21, 1 ss) » (*Lumen gentium*, n. 6, § 5 et 4).

**Nommer les Églises particulières**, c'est se rappeler que ce mystère de convocation et de rassemblement universels s'accomplit aux rythmes de l'histoire humaine et passe par conséquent par des regroupements identifiables. Structuellement, il s'agit des diocèses (territoriaux ou personnels), à l'intérieur et au travers desquels jouent, bien sûr, d'autres principes de regroupements. La convocation et le rassemblement universels, qui traduisent le mystère de la récapitulation et de la réconciliation du monde en Jésus-Christ, sont nécessairement localisés, et chacun de ces lieux où prend corps le dessein du Père est confié à un évêque et constitue une Église particulière. A elle seule, l'Église particulière n'est pas toute l'Église puisqu'il y faut la communion de toutes les Églises particulières à laquelle préside le successeur de Pierre, mais en elle cependant est présent, en sa plénitude, tout le mystère de l'Église<sup>9</sup>.

9. On ne manquera pas de faire remarquer combien les migrations de toutes natures risquent d'atténuer l'intérêt d'un grand nombre pour le

L'Église, donc, n'est pas universelle indépendamment de sa réalisation en des Églises particulières. Voilà qui éclaire la signification de cette caractéristique (ou « note ») de « catholicité » que, dans la foi, elle se reconnaît à côté de son « unité », de sa « sainteté », de son « apostolicité » et conjointement à elles.

### III. LA CATHOLICITÉ COMME EXIGENCE CONCRÈTE DE LA VIE CHRÉTIENNE

Il importe que la note de catholicité de l'Église trouve un contenu réel dans la vie des disciples du Christ et dans les communautés qu'ils constituent. La catholicité qui est pour l'Église entière don de la grâce nécessite, par chacun de ses membres, vérification. Ils se demanderont, par exemple, s'ils sont effectivement soucieux d'ouverture et d'accueil au titre de la foi en l'unique Seigneur de l'univers venu rassembler par la force de son Esprit la multitude des sauvés, pour la gloire du Père.

L'exigence de catholicité, avec son caractère concret, est fondée de bien des manières dans le Nouveau Testament. Ainsi dans le fait que la récapitulation en Jésus-Christ de tous les êtres et de l'univers entier y soit présentée comme un véritable travail remis aux croyants, même s'il s'agit premièrement du don de Dieu « *qui s'est plu à faire habiter en son Christ toute la plénitude, et par lui à réconcilier tous les êtres pour lui, aussi bien sur la terre que dans les cieux, en faisant la paix par le sang de sa croix* » (Col. 1, 19). Ce mystère s'accomplit tout à la fois comme le dessein de

---

diocèse d'appartenance qui, bien souvent d'ailleurs, n'est déjà plus le diocèse d'origine. La difficulté de tout regroupement chrétien (en paroisse ou autrement) se retrouve ici. Il faut cependant noter que, paradoxalement, les chrétiens, peut-être parce qu'ils sont de moins en moins sédentaires, s'intéressent davantage aujourd'hui à leurs racines spirituelles. D'ailleurs, ce dont nous traitons ici relève surtout d'un état d'esprit. Il s'agit de reconnaître que l'on n'est citoyen de l'Église universelle qu'en étant déjà consciemment citoyen d'une Église particulière.

l'amour bienveillant du Père (sa « volonté ») manifesté en Jésus, Christ et Seigneur, et au rythme de nos efforts de réconciliation et d'unité.

Entrer dans ce dynamisme de récapitulation universelle suppose donc de connaître le Christ comme foyer d'amour et son Esprit comme force universelle de recueillement, mais aussi de pratiquer le respect des diversités humaines et leur mise en valeur. Elles ont dans le mystère de la récapitulation leur achèvement et donc leur sens. De cet accueil des autres, précisément en tant qu'ils sont autres, Jésus a donné l'exemple inépuisable. Chacune et chacun de ceux qu'il a rencontrés furent traités par lui selon ce que l'avait fait le jeu de sa liberté, à travers ses déterminations culturelles. De personne il n'a exigé, pour le salut, de renier ses origines. Seule est nécessaire la conversion du cœur. Ainsi l'Église à son tour ne peut-elle que s'efforcer d'accueillir chaque homme sans acception de personne et de s'ouvrir aux groupes humains les plus divers. Aucune caractéristique de civilisation ne doit constituer une barrière pour l'accès à la communion ecclésiale. Bien plus, il ne s'agit pas seulement de concéder que des hommes différents — des « étrangers » — prennent leur place dans l'Église déjà rassemblée, mais de considérer leur venue comme essentielle à l'accomplissement du dessein qu'a Dieu de récapituler l'univers en son Fils bien-aimé, ce que nous ne cessons de demander en disant : « *que ton règne vienne !* »

Cette exigence concrète de catholicité constitue un véritable défi aux lois ordinaires des regroupements humains. Elle a quelque chose à voir avec la résurrection du Christ et elle en est un des signes. Elle tient à la nature profonde de l'Église :

Fréquemment, les communautés ou des chrétiens individuellement s'estiment à trop bon compte « catholiques ». On l'est, en effet, par le baptême qui incorpore à l'Église catholique ; mais le baptême n'en reste pas moins une invitation à devenir catholique. Le difficile désenclavement de tous les particularismes, y compris sociaux et raciaux, fait partie de ce « programme ». Faute de se le rappeler chaque jour, des chrétiens subissent parfois un douloureux

réveil lorsqu'ils s'aperçoivent qu'à force de s'enfermer dans certaines frontières ils ne savent plus se créditer mutuellement de leur titre de chrétiens. Ils se croyaient frères en Christ et voilà qu'un différend idéologique ou un conflit les empêche de confesser ensemble leur identité essentielle de membre du Christ.

Rien donc n'est superflu pour éviter cette perversion de la caractéristique de catholicité de l'Église qui est de la réduire à n'être qu'une abstraction. L'intention vague d'être en communion avec la masse indistincte des chrétiens étrangers ne suffit pas. Non plus que la satisfaction de se dire que l'Église est implantée partout dans le monde, la foi ayant pris racine dans toutes les cultures. Ce serait oublier que l'Église n'est pas catholique seulement parce qu'elle est plus ou moins présente partout à la surface du globe, mais parce qu'elle est, en des lieux et des civilisations variés, l'unique Église du Christ, ce qui suppose un constant travail d'ajustement mutuel des croyants. Ils sont en communion dans leur unique Seigneur s'ils prennent la peine d'accepter leurs différences et de leur donner un sens.

Bref, il ne suffit pas de proclamer la catholicité (pas plus d'ailleurs que les autres « notes » de l'Église). Les catholiques sont appelés à devenir sans cesse catholiques, à partir de ce qui les singularise individuellement et collectivement.

Voilà qui donne du prix, croyons-nous, à une rénovation liturgique permettant à des Églises particulières d'acquérir une conscience plus vive de leur originalité tandis qu'elles célèbrent leur appartenance à l'unique Église du Christ.

#### *IV. LE PROPRE DES DIOCÈSES AU SERVICE DE LA CATHOLICITÉ DE L'ÉGLISE*

L'Église dispose de bien des moyens pour éviter que ne se réduise à une abstraction sa note de catholicité. La réflexion théologique et les procédures d'évaluation du comportement ont ici leur rôle à jouer. On s'interdira de considérer que la singularité des personnes ou des groupes

ne soit que de peu de prix dans l'espace communautaire, et l'on s'assurera en même temps que prendre en compte cette même singularité ne ralentit pas l'effort de communion entre tous.

Quel peut être, de ce point de vue, l'intérêt du Propre d'un diocèse ? Il témoigne de la manière dont on est *ici* devenu chrétien et de ce que l'on est *ici* comme partie du Peuple de Dieu. En faisant leurs ces éléments de tradition locale, les chrétiens sont sensibilisés au fait qu'ils sont « catholiques », c'est-à-dire membres de l'immense Peuple de Dieu qui est aussi le corps du Christ, à partir de leur appartenance à une Église particulière dont l'histoire est unique et l'héritage spirituel singulier. L'appartenance à l'unique Église du Christ risque moins alors de leur paraître comme la fusion anonyme dans un grand tout mais comme le décentrement sur Celui « *qui est tout et en tous* » (Col 3, 11) de ce qu'ils sont eux-mêmes et que le Christ est venu chercher « *de toutes les nations* » (Mt 28, 19).

L'utilisation du Missel propre, aux fêtes inscrites au calendrier local, trouve ici une justification intéressante. La Messe est par excellence l'expression de la convocation universelle au salut. C'est là que toute l'humanité rachetée est appelée à faire corps en son Sauveur, avec toutes les diversités dont elle est faite ; c'est là aussi que chaque fidèle est appelé à redire le « oui » de la foi en même temps que la multitude de ses frères en Christ de par le monde. Mais, aux dimensions du monde, universelle, la communion est celle des disciples qui sont là, chacun dans sa condition et sa situation, au point où il en est rendu de son itinéraire spirituel. Que la liturgie de la Messe porte, de temps à autre, la marque de l'Église locale à travers les saints qui sont fêtés, voilà qui dit le prix des innombrables chemins de la terre par lesquels passe la construction de l'unique Corps du Christ.

La foi est universelle en la singularité de ses témoins. Et l'Église est catholique à travers les particularités de tous les diocèses qui la composent. La résurrection de Jésus a brisé toutes les formes d'asservissement aux particularismes, sans aucunement blesser ce qui fait l'identité d'un chacun : ni celle du Juif, ni celle du Samaritain...

\*\*

Ces quelques réflexions auront atteint leur but si, tout en exprimant une vive gratitude au P. Jounel, elles donnent un surcroît de motivation à faire usage du Propre des diocèses.

Emile MARCUS,  
évêque de Nantes